

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—
2^e SÉRIE. — TOME V.

V. 11-12
1855-56



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1855

UN JETON TOURNAISIEN.

PL. XIII, FIG. 5.

La famille Desplanques-Béthune, originaire de l'Artois, et dont des membres sont actuellement établis en Belgique, se rattache à la branche ducale des Béthune-Sully (1). Il existe sur cette famille un ouvrage d'une rareté extrême dont l'impression commencée, en 1783, n'a été terminée qu'en 1819. C'est un volume in-folio intitulé : *Histoire généalogique des branches de la maison de Béthune, existantes en Flandre et en Artois, et connues pendant plusieurs siècles sous le nom de Desplanques, justifiée par des preuves mises en ordre par M. L'ABBÉ DOUAY. Pour servir de supplément à la généalogie de la maison de Béthune, dressée par ANDRÉ DU CHESNE, en 1639, et imprimée en un vol. in-folio avec gravures. A Paris, M.DCCLXXXIII* (2). L'abbé Douay entre dans de longs détails sur la vie du prince, en l'honneur de qui fut frappé le jeton qui fait le sujet de cette notice. Nous nous contenterons d'en donner un résumé très-succinct.

Eugène-François-Léon, prince de Béthune et du Saint-Empire, des anciens comtes souverains d'Artois, marquis

(1) Les Béthune de Courtrai, récemment anoblis par le roi des Belges et décorés du titre de baron, sont étrangers à la famille princière de ce nom.

(2) VII et 164 pages. — Preuves, 269 pages, avec tableaux séparés, sans pagination.

d'Hesdigneul, comte de Noyelles-sous-Lens, vicomte de Nielles, châtelain de Sissonne, seigneur d'Espréaux, Lespiez, le Befvre, l'Epesse, Teneques, Bailleuval, etc., etc., lieutenant général des armées du roi de France, chambellan de l'empereur d'Autriche, chevalier des ordres de l'Aigle blanc et de Saint-Stanislas de Pologne, du Lion blanc palatin et de Saint-Louis, grand-croix et inspecteur général de l'ordre chapitral de Limbourg dans la Langue d'Austrasie, et du Lion de Holstein-Limbourg, membre des États nobles de Flandre et d'Artois, des Académies des Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Arras en Artois et de Valence en Dauphiné, fils unique, du premier mariage, du marquis de Béthune et de Jeanne-Louise de Guernonval-Esquelbecq, naquit à Saint-Omer, le 50 juillet 1746. Français d'origine, il commença sa carrière militaire dans la compagnie des mousquetaires gris. En 1771, il obtint la charge de guidon des gendarmes de la garde du Roi et le grade de colonel de cavalerie. Il avait été élu membre de l'Académie des Belles-Lettres d'Arras, en 1765, chancelier de ladite Académie, en 1770, et directeur, en 1771.

Le 50 mai 1772, il épousa, à Tournai, Albertine-Josèphe-Eulalie le Vaillant, baronne de Bousbeeque et vint se fixer dans cette ville. En 1774 il céda à son frère, le baron de Béthune, la charge de guidon des gendarmes, ne se réservant que le titre honoraire de colonel. Le 18 décembre 1776, l'impératrice Marie-Thérèse le nomma chambellan, et l'année suivante, elle lui concéda le droit de décorer ses armoiries du manteau ducal et de la couronne fermée.

A partir de cette époque, il est assez difficile de dire si le futur prince de Béthune se considérait comme Belge ou

comme Français. Il paraît occuper une position amphibie qu'il conservera jusqu'à sa rentrée de l'émigration. On le voit, en 1778, admis dans l'État noble de la Flandre française, à Lille. En 1780, pour accepter l'ordre du Lion blanc que lui conférait l'électeur palatin, il demandait l'agrément du roi de France et la permission de l'Empereur.

Un diplôme de Joseph II, du 6 septembre 1781, lui ayant conféré le titre de prince de BÉTHUNE-HESDIGHEÛL, « avec pouvoir d'appliquer ce titre sur des terres acquises « ou à acquérir aux Pays-Bas, » il prêta serment en cette nouvelle qualité le 8 novembre 1781, entre les mains de LL. AA. RR. les gouverneurs généraux des provinces belgiques; mais il ne le fit, voulant conserver sa nationalité douteuse, qu'avec l'agrément du roi Louis XVI. Les croix et les dignités continuèrent à pleuvoir sur lui, toujours avec le double consentement du gouvernement belge et du gouvernement français.

Le prince franco-belge avait choisi Tournai pour résidence, et ce choix convenait parfaitement à sa position indécise. On sait que la ville de Tournai, première capitale des roitelets ou chefs mérovingiens, a été longtemps une enclave française, au milieu des provinces belgiques auxquelles elle fut réunie par la conquête, en 1521, et cédée définitivement, en 1529, par le traité de Cambrai. Sous Louis XIV, elle fit encore, pendant quarante ans, partie de la France. « On verra, dit son dernier historien, « M. A.-G. Chotin ⁽¹⁾, ces vives sympathies pour la France « se réveiller dans le cœur des Tournaisiens à chaque com-

(1) *Histoire de Tournai*. 2 vol. in-8°, 1840, t. II, p. 117

« motion politique qui viendra ébranler leurs antiques
« remparts (1). » Et encore aujourd'hui, il semble que cette
ville n'ait pas tout à fait perdu le souvenir de ses anciens
maîtres, car c'est bien la ville la plus française de notre
pays, par les mœurs, le langage et les idées.

La princesse de Béthune étant morte, le 21 mars 1789,
le prince épousa, en secondes noccs, à Paris, le 22 janvier
1791, Charlotte-Louise-Élisabeth Bidal d'Asfeld, dont il
n'eut point d'enfants. Il revint alors à Tournai, lieu de sa
résidence ordinaire. A cette époque l'émigration organisait,
sous la protection de l'Empereur, des armements contre la
France. On offrit au prince de Béthune, « quoique natura-
lisé Belge depuis dix-neuf ans, » dit l'abbé Douay, le com-
mandement d'une compagnie, qu'il accepta. L'invasion de
la Belgique, en 1792, le força de se réfugier en Hollande.
A son retour, il trouva son hôtel pillé et ses biens vendus
comme biens d'émigré français. En 1794, il dut de nou-
veau quitter le pays. Successivement inserit sur la liste des
émigrés français et sur celle des émigrés belges, il ne ren-
tra définitivement en France qu'en 1802.

En 1814, le prince de Béthune devint tout à fait Fran-
çais. Il fut nommé lieutenant général par Louis XVIII, en
1816, et créé duc et pair par ordonnance royale du
25 août 1817.

Il décéda, le 17 août 1825.

Nous ignorons à quel usage était destiné le jeton octogone
portant ses armes et ses titres, dont notre honorable ami

(1) Tournai est la seule conquête que nous ayons faite sur la France qui
en a tant fait sur nous.

M. de Jonghe possède un ⁵exemplaire de cuivre dans son riche médaillier, et que nous avons fait graver pl. XIII, n° 5. Cette pièce paraît être très-rare : à ce titre, elle avait droit de figurer dans cette *Revue*. De plus, elle se rattache à la numismatique de notre pays, puisqu'en 1785, le prince de Béthune habitait Tournai et y était naturalisé.

R. CHALON.

